

Comité de Pilotage du 13 mai 2011 - 2011ko maiatzaren 13ko Gidaritza Batzordea

Compte-rendu - Bilduma

Sous la présidence de Jean-Paul IRIQUIN, Président du S.I.V.U et du Comité de Pilotage (COFIL), participaient à la séance les personnes ayant émargé la liste de présence ci-annexée.

Le Président débute la séance en souhaitant la bienvenue à l'assistance et en remerciant les membres de leur présence, signe de l'intérêt qu'ils portent à la démarche Natura 2000. Ils remercie également Mmes BRODIEZ et REVEILLÉ pour leur aide et leur soutien méthodologique dans la mise en place de ce programme.

Il retrace ensuite un bref historique du projet Natura 2000 sur le site du Mondarrain et de l'Artzamendi et souligne que, dès le départ, les élus des 6 communes concernées par le périmère ont souhaité être actrices du programme et ont opté pour la création du S.I.V.U Natura 2000 (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique).

Il annonce ensuite l'ordre du jour de la réunion comme suit :

- ✓ Intervention du S.I.V.U ;
- ✓ Intervention du C.E.N Aquitaine : diagnostic écologique ;
- ✓ Explication de la mission d'appui technique par le C.B.N.P.M.P ;
- ✓ Intervention de E.H.L.G : diagnostic socio-économique ;
- ✓ Définition des groupes de travail, calendrier prévisionnel ;
- ✓ Echanges et validation.

Toutes les présentations listées ci-dessus, réalisées à partir de supports informatisés, sont disponibles sur le site internet de la Mairie d'ITXASSOU, menu Environnement, rubrique Natura 2000.

1- Intervention du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Mondarrain Artzamendi (S.I.V.U)

Pascale AMESTOY, agent du S.I.V.U, informe l'assemblée des évènements qui se sont déroulés depuis l'installation du Comité de Pilotage (COFIL) le 24 novembre 2010.

- Elle indique que le S.I.V.U a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de s'entourer d'un opérateur délégué qui aura pour mission l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB)

avec prestation d'accompagnement de la structure porteuse.

L'opérateur retenu est un groupement solidaire d'associations composé du C.E.N Aquitaine et de Euskal Herriko Laborantza Ganbara (E.H.L.G) respectivement chargés du diagnostic écologique et de l'analyse socio-économique.

Trois prestataires sous-traitants interviendront dans l'inventaire et la description biologique de l'escargot de Quimper, de 3 espèces de coléoptères ainsi que de 3 espèces de chiroptères.

Jean-Paul IRIQUIN ajoute que le C.E.N Aquitaine travaille déjà en collaboration avec les communes d'Itxassou et d'Espelette depuis 1996 par voie d'une convention de gestion pour la connaissance et la conservation des milieux tourbeux sur plus de 350 hectares.

De plus, il intervient actuellement et pour le compte d'E.H.L.G dans la réalisation des diagnostics préalables à la signature des contrats Natura 2000 sur le site du massif de la Rhune et de Xoldokogaina.

E.H.L.G mène également depuis 2005 tout un travail d'animation et de sensibilisation auprès des élus autour du projet Natura 2000.

- Parallèlement, une réunion de calage a été organisée avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive, structure porteuse du DOCOB de la Nive dans le but de définir les périmètres de travail des deux sites mais aussi de porter une réflexion sur le partage des connaissances et sur la méthode de travail coopératif.

Il en ressort que les zones réellement prospectées dans le DOCOB de La Nive seront intégrées par le S.I.V.U Mondarrain / Artzamendi qui, à son tour, informera le Syndicat de la Nive des zones qu'il envisagera d'étudier. Il est convenu également que le S.I.V.U Mondarrain / Artzamendi soit associé à l'élaboration des mesures de gestion du DOCOB de La Nive ; les stratégies d'animation pourront également être menées conjointement.

- En terme d'organisation fonctionnelle, le S.I.V.U sera chargé du suivi de l'élaboration du DOCOB par la mise en place d'un tableau de bord et d'un plan de communication et par la prise en charge des parties administrative et comptable.

2- Intervention du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine (C.E.N Aquitaine)

- Priscille L'HERNAULT, chargé de mission Natura 2000 nouvellement recrutée, assisté de Tangi

LE MOAL, chargé de secteur Pays Basque-Landes, présente d'une part la structure. Association loi 1901 ayant pour objectif la protection et la gestion des milieux naturels, le C.E.N Aquitaine est impliqué sur près de 50 sites Natura 2000 en Aquitaine dans les différentes missions d'opérateur, animateur ou assistant à maître d'ouvrage.

- Elle poursuit en indiquant que pour parvenir à finaliser un DOCOB, il apparaît nécessaire d'identifier les différentes opérations à réaliser et les étapes chronologiques successives à franchir. Par conséquent, l'élaboration du DOCOB s'articulera autour des 4 phases suivantes :

- 1 : inventaires (état des lieux), d'analyse et de diagnostic de l'existant ;
- 2 : choix des objectifs de développement durable ;
- 3 : définition des mesures de gestion ;
- 4 : synthèse et de restitution finale.

Cette élaboration s'appuie sur une animation des partenaires membres du COPIL, afin de proposer de manière concertée les objectifs de gestion durable du site sur la base d'un diagnostic partagé du territoire (état des lieux scientifique et des activités humaines). Le COPIL étant l'organe privilégié d'échanges et de concertation, il sera réuni à chaque étape de l'élaboration du DOCOB.

3- Intervention du Conservatoire Botanique des Pyrénées et des Midi-Pyrénées (C.B.P.M.P)

- Ludovic OLICARD représentant le C.B.P.M.P indique que celui-ci est mandaté par la D.R.E.A.L pour effectuer un appui technique auprès des opérateurs techniques pour la réalisation de la cartographie des habitats.

Cette mission vise à assister les opérateurs de sites Natura 2000 sur l'identification et la caractérisation des habitats ainsi que sur leur inventaire et leur cartographie à raison de 7 jours en moyenne par DOCOB. C'est, en d'autres mots, une validation scientifique des méthodes employées par l'opérateur pour l'inventaire et la cartographie.

- Il ajoute que la mission du C.B.P.M.P débute dès cet après-midi par une réunion de coordination suivie d'un déplacement sur site pour des prospections sur le terrain.

4- Intervention de Euskal Herriko Laborantza Ganbara (E.H.L.G)

- Avant d'entrer dans le sujet du diagnostic socio-économique, Elena AGUERRE, chargé de mission Natura 2000, présente la structure pour laquelle elle intervient.

L'association E.H.L.G créée en 2005 a pour objet de contribuer au développement d'une agriculture paysanne et durable, dans le cadre d'un développement local concerté sur le territoire « Pays Basque ». Considérant que le monde agricole doit être associé aux démarches d'aménagement du territoire et que la protection de la biodiversité passe par le maintien des activités agro-pastorales, E.H.L.G s'implique activement dans le dispositif Natura 2000 en Pays Basque.

- Dans le cadre de l'élaboration du DOCOB, E.H.L.G assurera en particulier la phase d'inventaire et d'analyse socio-économique ainsi que l'animation de la phase de définition des objectifs et mesures de gestion.

Il s'agira d'analyser toutes les activités sociales, économiques et culturelles présentes sur le site, d'en faire un état des lieux pour déterminer des liens avec les enjeux et les perspectives écologiques.

Pour ce faire, plusieurs types d'enquêtes seront menées afin d'identifier les types d'occupation des sols et les bénéficiaires potentiels de mesures Natura 2000 avant de rencontrer ces personnes dites « personnes ressources ». La concertation avec les acteurs du site est primordiale dans la définition des objectifs de préservation de la biodiversité. Cette participation effective permettra d'envisager les solutions et mesures concrètes à mettre en oeuvre pour réaliser ces objectifs afin de construire un véritable projet de territoire.

5- Définition des groupes de travail, calendrier prévisionnel

- En fonction des activités connues sur le site, 3 thèmes, qui feront l'objet de groupes de travail, ont été pré-définis :

1 Agriculture / Pastoralisme

2 Tourisme / Sports / Loisirs / Patrimoine culturel

3 Chasse / Forêt

La notion de patrimoine naturel sera bien entendu au coeur de toutes les discussions. Les activités liées à l'industrie et l'économie seront abordées indépendamment des groupes de travail.

- Suivant le calendrier prévisionnel établi, l'élaboration du DOCOB s'achèvera en fin d'année 2012. Tout au long de cette période, il est prévu 3 campagnes de groupes de travail ainsi que 4 réunions du Comité de Pilotage, la 1ère de ce jour pour le lancement de la démarche et la dernière venant valider définitivement le DOCOB.

6- Echanges et validation

- Jean-Paul IRIQUIN reprend la parole et invite les membres présents à faire part de leurs observations quant au déroulement et au contenu de la 1ère partie de la réunion.

Bruno BOUQUET interroge les intervenants à propos des inventaires spécifiques, de la période choisie pour effectuer le diagnostic écologique et de l'activité agricole qui, selon lui, ne doit pas masquer les autres activités et usages locaux.

En réponse, Ghislaine BRODIEZ précise que les inventaires réalisés par les 3 sous-traitants concernent des habitats et des espèces d'intérêt communautaire listés dans les annexes des directives « Habitats » et « Oiseaux » et qui doivent faire l'objet, du fait de leur haute valeur patrimoniale, d'une étude approfondie. De plus, ces études poussées permettront peut-être de recenser d'autres types d'habitats et d'espèces.

Au sujet du diagnostic écologique, Tangi LE MOAL indique que le site Natura 2000 a déjà été prospecté mais pas dans sa globalité. Par conséquent, les données scientifiques détenues sur les habitats naturels seront complétées par de nouvelles explorations qui ont débuté en avril 2011 et qui se poursuivront jusqu'au mois d'octobre. Si nécessaire, des investigations complémentaires seront menées au printemps 2012.

Jean-Paul IRIQUIN intervient ensuite par rapport au diagnostic des activités humaines et confirme que l'agropastoralisme, activité majeure sur le site, fera l'objet d'une étude spécifique car ces pratiques ont un lien direct avec la gestion du patrimoine naturel et qu'elles peuvent impacter sur le maintien de l'état de conservation de la biodiversité.

Il affirme aussi que les activités de pleine nature ont le vent en poupe et que tous les usagers doivent être entendus afin que chacun y trouve sa place et en ressorte gagnant.

Renaud CANTEGREL souhaite revenir sur l'exposé présenté par Elena AGUERRE (E.H.L.G) et s'interroge sur la manière avec laquelle va se faire le lien entre les différents groupes de travail thématiques et comment va être menée la communication avec les élus.

Elena AGUERRE indique qu'à l'issue de la 2ème campagne des groupes de travail de hiérarchisation des enjeux, les groupes de travail seront regroupés afin de graduer harmonieusement les enjeux dans un souci de préservation du milieu naturel. Les conclusions issues des précédentes recherches (Charte de la montagne basque, diagno multi-usages, Natura 2000 Navarrais, diagnostic Natura 2000 Nive) seront exploitées en vue de les insérer au plan de gestion.

D'autre part, elle ajoute que les élus des communes concernées font partie prenante du projet dans la mesure où ils siègent au Conseil d'Administration du Comité Syndical du S.I.V.U en tant que délégués.

Jean-Baptiste GOEMARE emet le souhait du CD64 FFME de mettre en sécurité les parois rocheuses du Mondarrain par un rééquipement partiel des voies désuètes pouvant mettre en danger la sécurité des pratiquants.

Il ajoute que le site d'escalade du Mondarrain a une réelle vocation éducative dans la découverte de la discipline et du milieu montagnard et qu'il serait dommageable de ne pas l'exploiter à sa juste valeur. De plus, le comité 64, en matière de gestion des sites naturels d'escalade, s'engage à donner une dimension environnementale au projet que ce soit dans le choix et l'acheminement du matériel d'équipement que dans la gestion des déchets et les conditions d'accès.

Jean-Paul IRIQUIN lui répond que ce projet mérite d'être étudié et qu'autant le S.I.V.U que l'opérateur technique sont prêts à porter une réflexion commune quant à son aboutissement.

Il poursuit en soutenant que le DOCOB ne doit pas être une simple étude qui finira classée comme tant d'autres mais au contraire un document de référence en ce qui concerne l'inventaire patrimonial, d'orientation pour les acteurs ayant compétence sur le site et de cohérence entre les actions publiques et privées.

Jean-Michel GONI insiste sur le fait que ce document doit vivre et être suivi rapidement d'actions concrètes portées par les élus et suivies par le COPIL.

Philippe ETCHEVESTE se demande si l'accomplissement d'un tel travail pourra tenir les délais annoncés dans le calendrier prévisionnel.

Jean-Paul IRIQUIN affirme qu'aucune rencontre ne sera économisée et que, si nécessaire, de plus amples échanges seraient organisés. Il rajoute qu'une implication active et efficace des acteurs locaux aboutira forcément à un document de gestion dynamique et concertée des espaces.

Avant de clôturer la séance, les membres du COPIL sont invités à faire circuler entre eux un tableau d'inscription aux groupes de travail.

Aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h00.

Gaia bukatua denez, bilkura 12'00an gelditzen da.